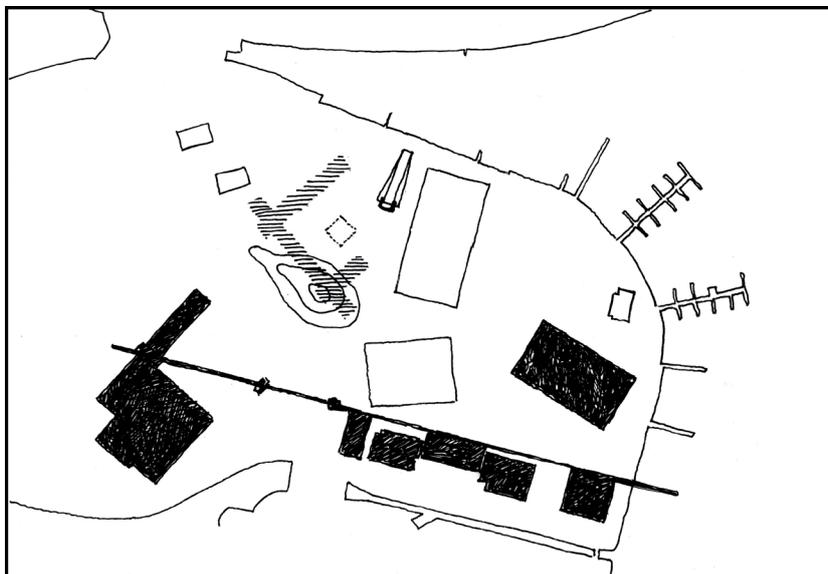
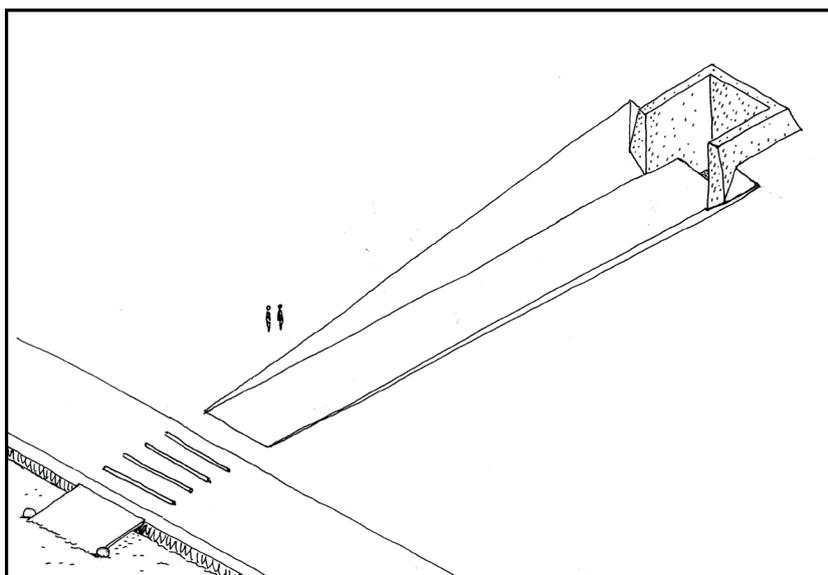


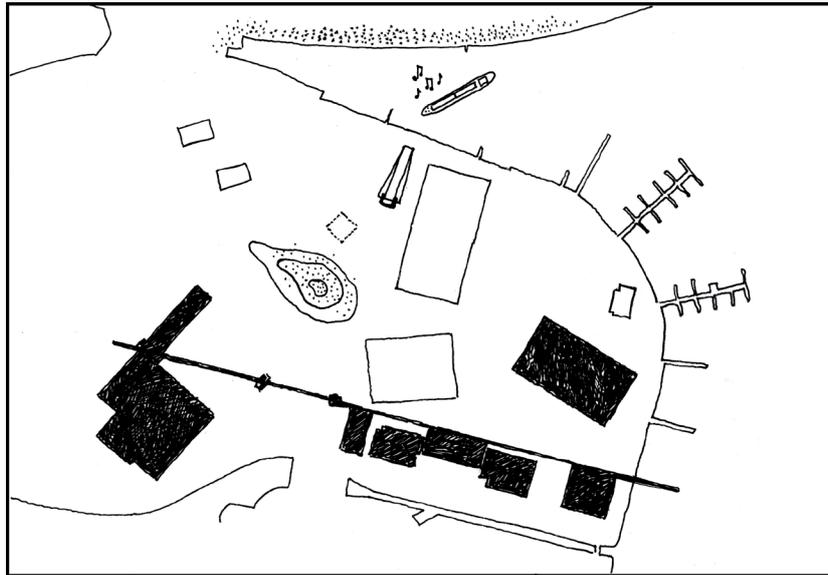
LA GRANDE ERECTION
adrien tirtiaux, novembre 2010



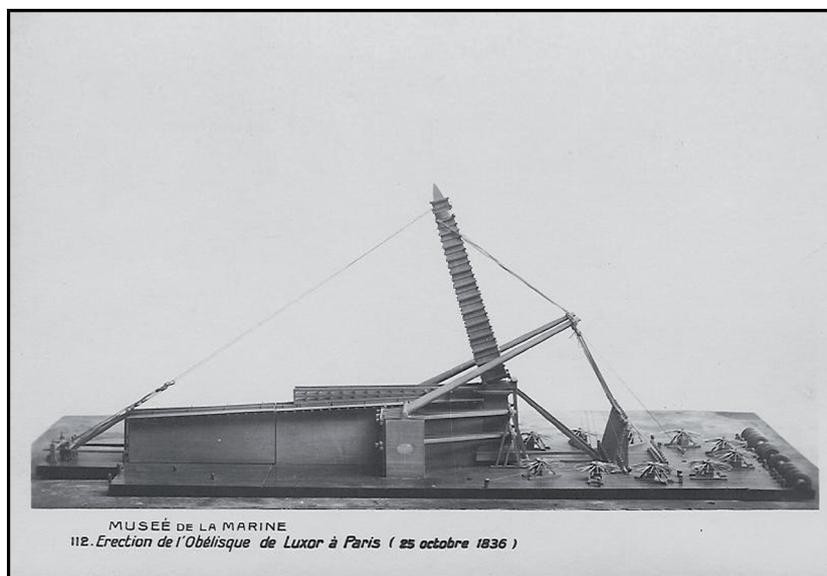
Début de la phase 04. Le second RTG est démoli, la butte est aménagée.



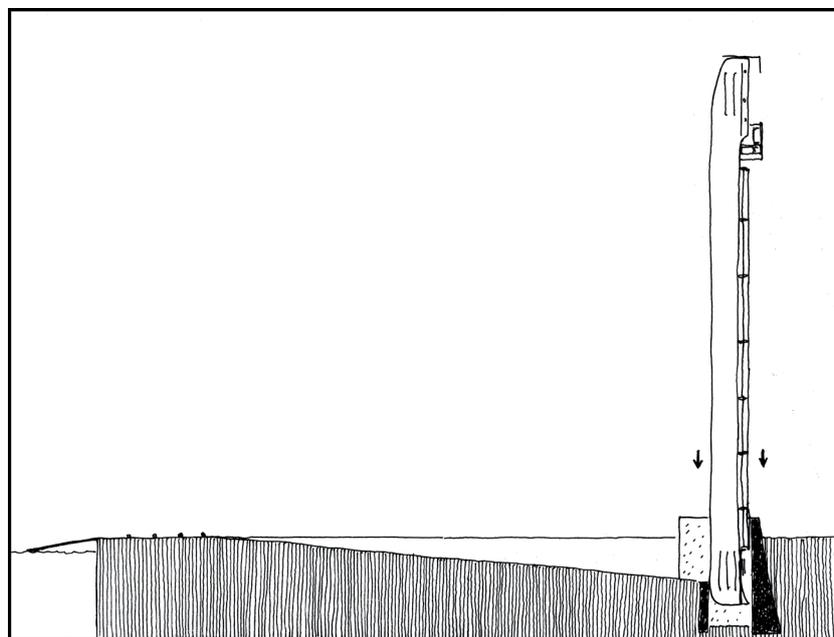
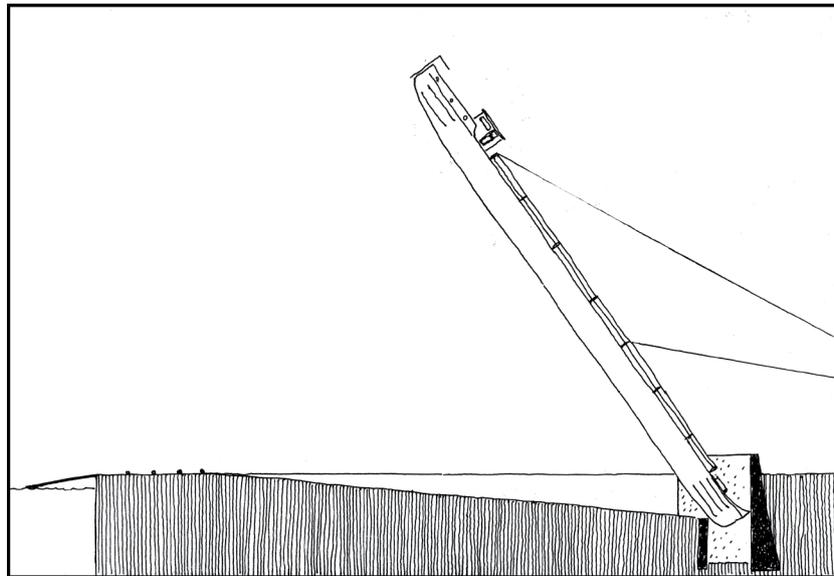
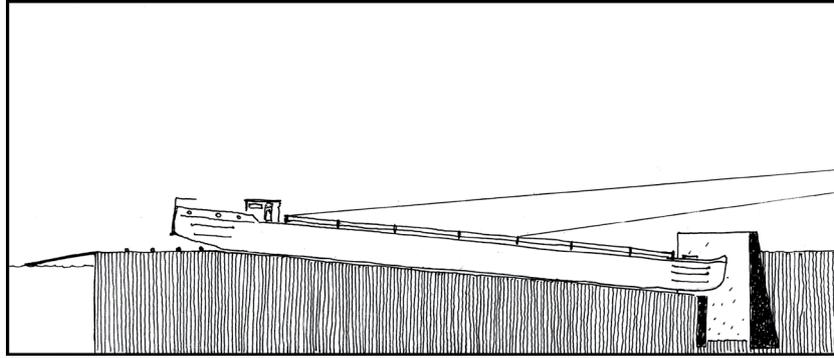
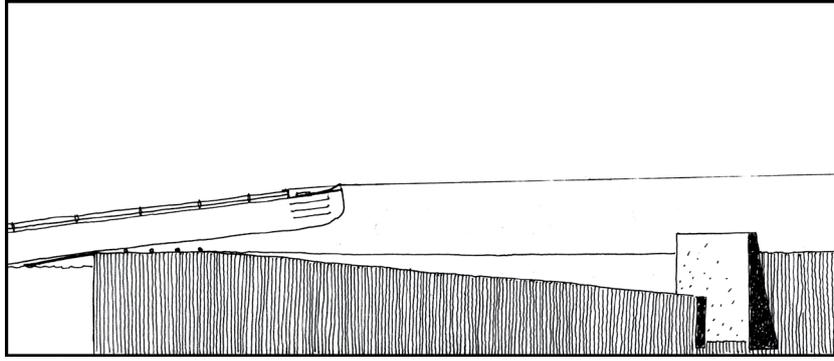
Une rampe de terre perpendiculaire au quai, qui se termine par un butoir en béton. Une plateforme flottante et des rondins sont mis en place pour la durée de la performance.

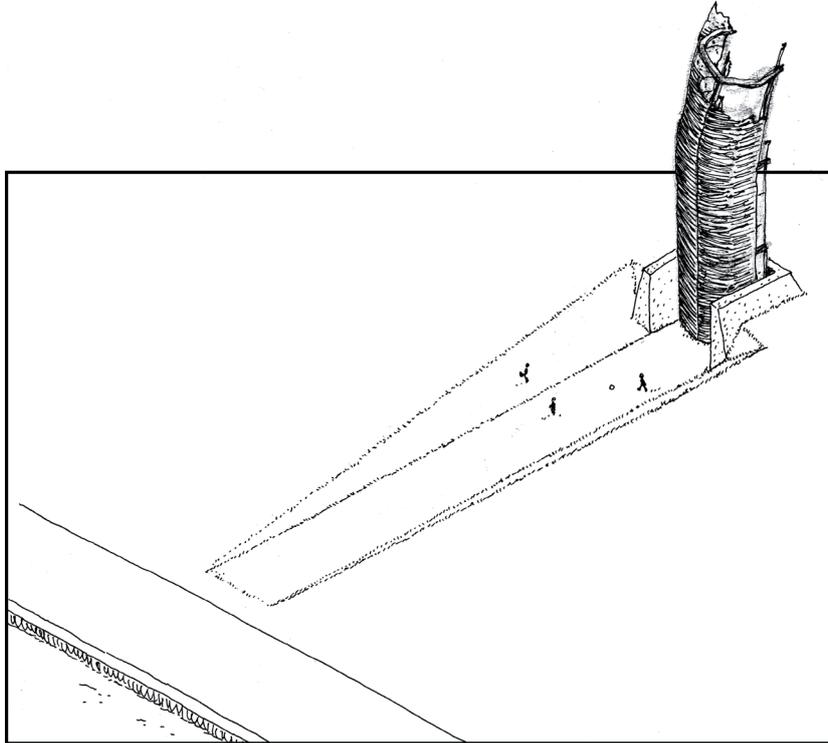


Le public est réparti sur les rives de l'ancien canal et sur la butte. La péniche - ou carcasse de péniche – arrive par voie d'eau. Une fanfare accompagne le déroulement de la performance, adaptant son répertoire à la succession des événements.

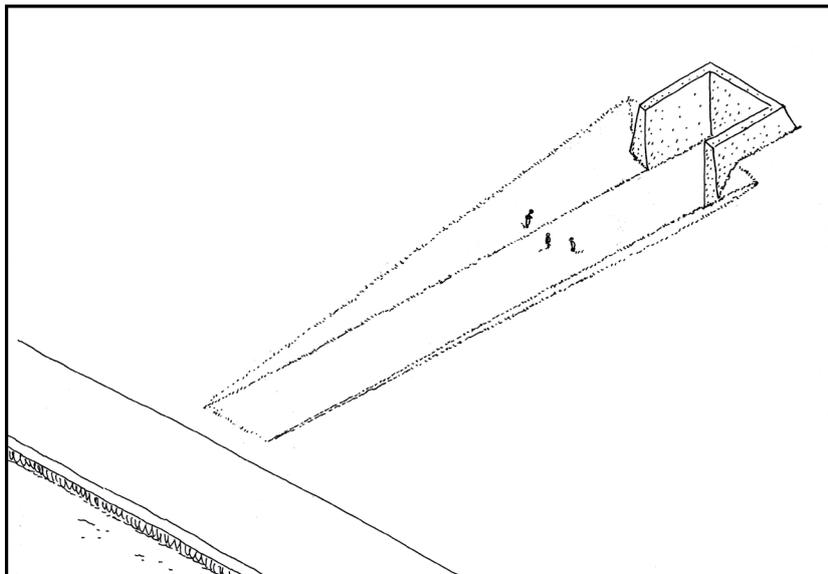


« C'est à l'aide d'un plan incliné et de cabestans que l'obélisque, reposant horizontalement sur un berceau, fut amené à la hauteur du soubassement en granit de Bretagne préparé pour le recevoir. Cette opération, précisément l'inverse de celle qu'il avait fallu exécuter pour l'abatage, s'accomplit en quatre heures, aux acclamations de la population parisienne. »





1) Le choc accompagnant l'encastrement dans le butoir a provoqué l'effondrement d'une partie de la péniche. La stabilité de la structure résultante est testée, et cette structure fait office de sculpture. Le butoir en est le socle et la rampe est recouverte de gazon.



2) Toutes les parties de la péniche sont évacuées, le trou au pied du butoir est comblé et la rampe est recouverte de gazon. C'est le terrain de sport archaïque, le bunker à moitié enseveli qui fût un jour notre aire de jeu de prédilection...